



**PRÉFET
DE L'ALLIER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la citoyenneté
et de la légalité
Service du conseil et du contrôle
des collectivités territoriales
Bureau du conseil et du contrôle
de légalité, urbanisme**

Affaire suivie par : Nelly Gaudineau
Tél : 04 70 48 33 86
Courriel : nelly.gaudineau@allier.gouv.fr

Moulins, le 16 OCT. 2020

La préfète

à

OBJET : Commission de conciliation en matière
d'élaboration de documents d'urbanisme
Renouvellement du collège des élus –
scrutin du 14 octobre 2020

Réf : mes circulaires des 14 août et 15 septembre
2020

Mmes et Mrs les maires des communes du
département

Mrs les présidents des communautés
d'agglomération

Mmes et Mrs les présidents de communautés
de communes

Mr le président du Syndicat Mixte du Pays de la
vallée de Montluçon et du Cher

Mmes les sous-préfètes de Montluçon et Vichy
(en communication)

Mme la directrice départementale des territoires
(en communication)

Le mercredi 14 octobre 2020 à 14h30, s'est réuni à la préfecture, le bureau de recensement des votes pour l'élection des membres de la commission de conciliation en matière d'élaboration de documents d'urbanisme.

J'ai l'honneur de vous faire parvenir, ci-joint, le résultat du scrutin.

Pour la préfète et par délégation,
la secrétaire générale,

Hélène DEMOLOMBE-TOBIE



**PRÉFET
DE L'ALLIER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la citoyenneté et
de la légalité
Service du conseil et du contrôle
des collectivités territoriales
Bureau du conseil et du contrôle
de légalité, urbanisme**

Moulins, le 14 octobre 2020

Affaire suivie par : Nelly Gaudineau
Tél : 04 70 48 33 86
Courriel : nelly.gaudineau@allier.gouv.fr

**ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONCILIATION EN MATIERE
D'ELABORATION DE DOCUMENTS D'URBANISME**

SCRUTIN du mercredi 14 octobre 2020

PROCES-VERBAL

L'an deux mille vingt, le quatorze octobre, à 14 h 30, en exécution de l'arrêté préfectoral n° 1933/2020 du 7 août 2020, fixant les modalités de désignation des membres du collège des élus à la commission de conciliation en matière d'élaboration de documents d'urbanisme, le bureau de recensement des votes s'est réuni à la Préfecture de l'Allier.

Le bureau de recensement, composé de :

- Monsieur Jean-François BOYER, chef de bureau du conseil et du contrôle de légalité, urbanisme, représentant Madame la préfète, président ;
- Madame Yasmina KORIS, adjointe au maire d'Yzeure, 1^{er} assesseur ;
- Madame Elisabeth PETIT, bureau du conseil et du contrôle de légalité, urbanisme, 2^{ème} assesseur, en remplacement de Madame Véronique TRIBOULET, maire de Magnet, excusée pour raison médicale ;
- Madame Nelly GAUDINEAU, bureau du conseil et du contrôle de légalité, urbanisme, secrétaire ;

a procédé au recensement et dépouillement des enveloppes parvenues à la Préfecture de l'Allier, au plus tard, le mardi 13 octobre 2020 à 12 heures.

- Nombre d'électeurs inscrits	323
- Nombre d'enveloppes extérieures recensées	284
- Nombre d'enveloppes extérieures non validées	5
- Nombre de votants	279
- Enveloppes renfermant des bulletins blancs	1

– Enveloppes renfermant des bulletins nuls ou sans bulletin	15
– Total des suffrages non exprimés	16
– Total des suffrages exprimés	263

RESULTATS DES OPERATIONS DE VOTE

• Liste de Rassemblement et d'intérêt départemental

Tête de liste : Monsieur Pierre-Alexandre LIMOGES.

Suffrages : 263 voix

2 – Décompte des sièges

Les membres de la commission sont élus à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne. Une seule liste de candidats ayant été représentée, les sièges sont attribués dans l'ordre de la présentation de la liste.

Nombre de sièges à pourvoir : **6**

Le Président de la commission proclame élus les 6 premiers candidats de **la liste de Rassemblement et d'intérêt départemental**, et leurs suppléants.

TITULAIRES	SUPPLEANTS
1 – Pierre-Alexandre LIMOGES Conseiller municipal de Bourbon-L'Archambault	1 – François ENOUX Adjoint au maire d'Agonges
2 – Estelle GAZET Adjointe au maire de Saint-Pourçain-sur-Sioule	2 – Elisabeth CUISSET Maire de Saint-Germain-des-Fossés
3 – Jean-Michel BOURGEOT Adjoint au maire d'Yzeure	3 – Juliette WERTH Conseillère municipale de Montluçon
4 – Yves SIMON Maire de Meillard	4 – Olivier GUIOT Maire de Saint Hilaire
5 – Gilbert LARTIGAU Conseiller municipal d'Avermes	5 – Yannick MONNET Conseiller municipal de Moulins
6 – Jean-Pierre GUERIN Maire de Saint Victor	6 – Charlotte BENOIT Adjointe au maire de Vichy
7 – Jacques de CHABANNES Maire de Lapalisse	7 – Sébastien LASCAUX Adjoint au maire de Cressanges
8 – Christiane TOUZEAU Maire de Doyet	8 – Samir TRIKI Maire de Lavault Sainte Anne
9 – Séverine FENOUILLET Conseillère municipale de Cosne d'Allier	9 – Laetitia PLANCHE Conseillère municipale d'Yzeure
10 – Véronique TRIBOULET Maire de Magnet	10 – Fabrice MARIDET Maire de Saint Pourçain sur Besbre
11 – Yasmina KORIS Adjointe au maire d'Yzeure	11 – Chantal CHAPOVALOFF Adjointe au maire d'Avermes
12 – Roger LITAUDON Maire de Varennes sur Allier	12 – Jacques FRADIN Adjoint au maire de Lusigny

CLOTURE DU PROCES-VERBAL

Le présent procès-verbal, dressé et clos le 14 octobre 2020 à 16 heures, en double exemplaire, est signé après lecture, par le président, les assesseurs, et les membres de la commission.

Le Président,



Jean-François BOYER

1^{er} Assesseur,



Yasmina KORIS

La secrétaire,



Nelly GAUDINEAU

2^e assesseur,



Elisabeth PETIT



**PRÉFET
DE L'ALLIER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la citoyenneté
et de la légalité**
Service du conseil et du contrôle
des collectivités territoriales
Bureau du conseil et du contrôle de
légalité, urbanisme

**ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION
DE CONCILIATION EN MATIERE D'ELABORATION DES
DOCUMENTS D'URBANISME**
Scrutin du 14 octobre 2020

Résultats

Electeurs inscrits :	323
Nombre de votants :	279
Bulletins nuls et blancs :	16
Suffrages exprimés :	263

Etat des suffrages obtenus et nombre de sièges attribués

Titre de la liste Nom et prénom du candidat tête de liste	Suffrages recueillis	Sièges attribués
Liste de Rassemblement et d'Intérêt départemental (M. Pierre-Alexandre LIMOGES)	263	6

Ont été proclamées élues, les personnes suivantes :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
1 – Pierre-Alexandre LIMOGES Conseiller municipal de Bourbon-L'Archambault	1 – François ENOUX Adjoint au maire d'Agonges
2 – Estelle GAZET Adjointe au maire de Saint-Pourçain-sur-Sioule	2 – Elisabeth CUISSET Maire de Saint-Germain-des-Fossés
3 – Jean-Michel BOURGEOT Adjoint au maire d'Yzeure	3 – Juliette WERTH Conseillère municipale de Montluçon
4 – Yves SIMON Maire de Meillard	4 – Olivier GUIOT Maire de Saint Hilaire
5 – Gilbert LARTIGAU Conseiller municipal d'Avermes	5 – Yannick MONNET Conseiller municipal de Moulins
6 – Jean-Pierre GUERIN Maire de Saint Victor	6 – Charlotte BENOIT Adjointe au maire de Vichy